

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2021

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Imerys (la "**Société**") qui s'est réunie ce jour sous la présidence du Président du Conseil d'Administration, Patrick Kron, a approuvé l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée Générale s'est tenue **à huis clos, hors de la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister**, au Studio Digital Euronext, 8 place de l'Opéra, 75009 Paris, conformément notamment aux dispositions prévues par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et le décret n°2020-418 du 10 avril 2020, tels que prorogés et modifiés, ainsi que par le décret n°2021-296 du 19 mars 2021. L'Assemblée Générale a fait l'objet d'une retransmission en direct au format vidéo diffusée sur le site internet de la Société.

Approbation des comptes de l'année 2020

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 qui se traduisent par un résultat courant net, part du Groupe de 167 millions d'euros.

Dividende

L'Assemblée Générale a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2020 un dividende de 1,15 euro par action, représentant 57 % du résultat courant net part du groupe. La mise en paiement du dividende aura lieu le lundi 17 mai 2021.

Gouvernance

L'Assemblée Générale a également approuvé :

- les politiques de rémunération des mandataires sociaux pour 2021 ainsi que l'ensemble des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours ou au titre de l'exercice 2020 à Alessandro Dazza, Directeur Général, depuis le 17 février 2020 et à Patrick Kron, Président du Conseil d'Administration, depuis le 25 juin 2019 et Directeur Général par intérim du 21 octobre 2019 au 16 février 2020 ;
- le renouvellement, pour une durée de 3 ans, des mandats d'Administrateur de Patrick Kron et de Marie-Françoise Walbaum ; et
- la nomination, pour une durée de 3 ans, de Paris Kyriacopoulos, en qualité de nouvel Administrateur.

Le Conseil d'Administration est composé à compter de ce jour de 10 administrateurs, dont 6 administrateurs indépendants (soit, 60 %) et 4 femmes (soit 40 %), et 2 administrateurs représentant les salariés. Par décision de ce jour, le Conseil a également renouvelé le mandat de censeur de Laurent Raets.

Rachat d'actions et annulations d'actions autodétenues

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du programme de rachat d'actions dans des conditions identiques au programme en vigueur ainsi que l'autorisation permettant au Conseil d'annuler tout ou partie des actions autodétenues par la Société, dans la limite de 10 % de son capital par période de 24 mois.

Autorisations financières

L'Assemblée Générale a également approuvé le renouvellement, au profit du Conseil d'Administration, de l'ensemble des délégations de compétence et autorisations financières qui lui avaient été accordées par les Assemblées Générales du 10 mai 2019 et du 4 mai 2020 en vue d'augmenter le capital de la Société par émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société. Ces autorisations sont renouvelées dans les mêmes conditions, y compris de plafond, pour une nouvelle durée de 26 mois. Il est précisé que ces autorisations excluent la possibilité pour le Conseil

d'Administration de faire usage de ces délégations financières en période éventuelle d'offre publique sur les titres de la Société. Enfin, l'Assemblée ayant été appelée à se prononcer sur le renouvellement de délégations pouvant conduire à une ou plusieurs augmentations de capital de la Société en numéraire, il a été proposé à l'Assemblée de renouveler, pour une nouvelle période de 26 mois, la délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe, qui adhèrent à un plan d'épargne d'entreprise ou un plan d'épargne groupe. Le plafond de cette autorisation est fixé à 1,6 millions d'euros et est inchangé par rapport à la précédente autorisation.

Les résultats des votes des résolutions ainsi que la présentation faite en Assemblée Générale sont disponibles sur le site Internet de la Société : <https://www.imerys.com/fr/finance/finance/espace-actionnaire>. L'Assemblée Générale sera également diffusée en différé sur le site Internet de la Société (www.imerys.com).

Agenda financier

27 juillet 2021	Résultats du premier semestre 2021
2 novembre 2021	Résultats du troisième trimestre 2021

Ces dates sont provisoires et peuvent être mises à jour sur le site Web du groupe www.imerys.com, à la rubrique Investisseurs et Analystes/Agenda financier.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros et 16 400 salariés en 2020, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Relations investisseurs/analystes :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69

finance@imerys.com

Contacts presse :

Claire Lauvernier : +33 (0)1 49 55 66 65

Hugues Schmitt (DGM Conseil) : +33 (0)1 40 70 11 89
